

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRÊTE :

Article 1 : Le jury du Master des domaines « **Sciences Humaines et Sociales** » et « **Sciences et Technologies** », mention « **Sciences Cognitives** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Bruno TORRESANI Suppléant(e) : Noël NGUYEN TRONG Liste des membres : - titulaire Xavier ALARIO / suppléant Abdellah FOURTASSI - titulaire Laurence CASINI / suppléante Marlène ABADIE - titulaire Marieke LONGCAMP / suppléant James GERMAN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Bruno TORRESANI Suppléant(e) : Noël NGUYEN TRONG Liste des membres : - titulaire Xavier ALARIO / suppléant Abdellah FOURTASSI - titulaire Laurence CASINI / suppléante Marlène ABADIE - titulaire Marieke LONGCAMP / suppléant James GERMAN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type **Fonctions Cognitives : organisation normale et pathologique**

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Noël NGUYEN TRONG

Suppléant(e) : Bruno TORRESANI

Liste des membres :

- titulaire Marlène ABADIE / suppléante Laurence CASINI
- titulaire James GERMAN / suppléante Marieke LONGCAMP
- titulaire Marie-Hélène GROSBRAS / suppléant Jean-Michel BADIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres

Parcours-type **Langage Communication et Cerveau**

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Noël NGUYEN TRONG

Suppléant(e) : Bruno TORRESANI

Liste des membres :

- titulaire Marlène ABADIE / suppléante Laurence CASINI
- titulaire James GERMAN / suppléante Marieke LONGCAMP
- titulaire Marie-Hélène GROSBRAS / suppléant Jean-Michel BADIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de **l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 21 septembre 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

